

FESTIVAL



ALIMENT TERRE

Notre avenir se joue dans nos assiettes



© Crédits : Côte d'Ivoire : Toxique Afrique

FICHE FILM

Côte d'Ivoire : Toxique Afrique

Guillaume Collanges, Sébastien Daycard-Heid / 2022 /
Arte, La Bonne Prod / 24' / Français



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et d'Oïga. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

SYNOPSIS	4
CÔTE D'IVOIRE : TOXIQUE AFRIQUE	4
NOTRE AVIS	4
LES REALISATEUR.ICES.....	4
INTENTION	5
SÉQUENÇAGE.....	6
PROTAGONISTES.....	7
POUR ALLER PLUS LOIN	7
Côte d'Ivoire : le secteur agricole et l'utilisation de pesticides:.....	7
Pesticides : commercialisation et politiques	7
Les risques sanitaires liées à l'utilisation des pesticides :	8
POUR PRÉPARER LE DÉBAT	9
Profil d'intervenants potentiels	9
Questions pour entrer dans le débat.....	9
Lien avec les interdépendances Nord/Sud	9
Idées d'animation avant/après la projection	10
Ecueils à éviter.....	10
Fiches thématiques	10
BIBLIOGRAPHIE.....	11

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le festival ALIMENTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **16 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement ALIMENTERRE, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE présent sur votre territoire.

SYNOPSIS

CÔTE D'IVOIRE : TOXIQUE AFRIQUE

Guillaume Collanges, Sébastien Daycard-Heid / 2022 / Arte, La Bonne Prod / 24' / Français

Pesticides, commerce international, santé

Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire, dont l'économie est dominée par l'agriculture, a bâti sa réussite sur l'exploitation du cacao. Une ombre au tableau : l'utilisation massive de pesticides, souvent d'origine frauduleuse, a explosé au cours des dix dernières années. Des produits à la composition difficilement identifiable, fabriqués en Chine, en Inde ou en Europe, parfois homologués par l'Etat ivoirien, sont proposés sur les étals des marchés à des prix attractifs. Ils



répondent à la forte demande des agriculteurs et des maraîchers, soucieux d'améliorer leurs rendements pour faire vivre honorablement leur famille. En Afrique, il est souvent impossible de se soumettre aux normes européennes édictées pour se protéger des pesticides. Ni centres antipoison, ni agence de sécurité sanitaire ne veillent à l'intoxication et à la prévention et aux risques d'intoxication. La sensibilisation et la formation des agriculteurs à l'exploitation de ces produits font défaut. Leur impact sur la santé se situe en dehors de tout contrôle. Leur maniement peut provoquer de graves accidents qui alimentent la rubrique des faits divers. Dans le village de Mignoré, neuf personnes, - dont sept issues de la même famille - sont décédées après, semble-t-il, une intoxication aux pesticides organo-phosphorés. L'enquête menée permet de prendre la mesure d'une contamination latente.

NOTRE AVIS

Après une présentation éclairante des nombreux problèmes que pose l'utilisation des pesticides pour le maraichage et les plantations de cacao, le film laisse une note d'espoir en montrant l'existence d'expériences alternatives équitables et prometteuses. Finalement, il embrasse plusieurs thématiques : les pesticides et leurs conséquences sur la santé, les raisons pour lesquelles ils sont utilisés, la formation agricole ou encore le commerce équitable dans la production et la transformation. Le format court du film permet de l'utiliser facilement en abordant à la fois des problèmes et les solutions.

LES REALISATEUR.ICES

Guillaume Collanges, Sébastien Daycard-Heid

INTENTION

Interview de Guillaume Collanges réalisée le 15/06/2023.

Comment avez-vous entendu parler des intoxications aux pesticides en Côte d'Ivoire et pourquoi en avoir fait le point de départ de votre film ?

C'est un sujet qui m'intéressait depuis longtemps. On avait contacté l'association phyto-victimes avec laquelle on a réalisé une série de très courts métrages. A cette occasion, on a pu rencontrer Alain Guarrigou de l'Université de Bordeaux, il nous a parlé de l'exportation en Afrique de produits interdits en Europe. On a choisi la Côte d'Ivoire parce que la pollution agricole y est très importante et que les témoignages qu'on recevait semblaient intéressants, c'est aussi un grand pays agricole qui conserve beaucoup de liens avec la France.

Si on veut faire bouger les choses il faut que les utilisateurs prennent conscience de ces dangers, on parle beaucoup des incidences sur la Terre et moins des conséquences sur les agriculteurs.

Qui porte la responsabilité de l'usage de produits phytosanitaires dangereux pour la santé et l'environnement en Côte d'Ivoire ?

Ces produits, s'ils sont vraiment dangereux ne devraient pas être en ventes. Il y a un jeu de dupes avec les producteurs de phyto, qui font très attention aux consignes de sécurité. Ces consignes fonctionnent quand on fait les tests en laboratoire, en les respectant scrupuleusement. Mais même en France, c'est difficile, la formation est assez succincte dans les lycées agricoles. On peut retrouver des taux de pesticides supérieur au seuil de dangerosité à l'intérieur d'une combinaison de sécurité si on ne la lave pas correctement. Il y a donc un gros décalage entre la théorie et la pratique et c'est encore plus vrai en Côte d'Ivoire. C'est ce qu'on voit dans le film avec l'Institut de formation, qui est de bonne foi, mais qui n'a pas les moyens. Toute la difficulté de ces produits, c'est que la toxicité se fait dans le temps. En étant en t-shirt à proximité des épandages, on ressent tout de suite les démangeaisons, mais c'est dans le temps qu'on peut développer des cancers, des parkinsons, etc. Mais l'Etat a aussi une part de responsabilité. En théorie il y a des gens pour former les agriculteurs, mais il n'y en pas assez. On peut aussi incriminer les produits en vente libre, ceux qui sont autorisés par les autorités ivoiriennes ne sont pas les pires, ceux qui passent la frontière viennent de Chine ou d'Inde et personne ne connaît vraiment leurs compositions.

La Côte d'Ivoire pourrait-elle se passer des pesticides ?

On parle du bio, c'est une des solutions. Mais il faut aussi qu'il y ait un marché et que les gens puissent payer plus cher. Il faudrait aussi aligner la réglementation ivoirienne sur la réglementation mondiale. On continue d'utiliser des produits dangereux pour la santé et pour le vivant. Il faut beaucoup plus de formations, il faut organiser une chaîne de conservation et de distribution pour éviter le traitement après récoltes. La Côte d'Ivoire est un grand pays agricole avec une lourde culture d'exportation, très contrôlée par les institutions européennes. Pour le cacao, AVSF recommande l'agroforesterie car le cacao est censé vivre sous la canopée. Les champs de cacaoyer bio nécessitent d'accepter de perdre une partie des cabosses. Si la valorisation est suffisante, cela peut être une solution, c'est une question de marché.

SÉQUENÇAGE

Introduction

00:00:00 à 00: 03 : 10

Dans le village de Minoré, Issaka Diakité nous présente l'ancienne chambre de son frère, Inza Doumbia, décédé des suites de l'ingestion de produits toxiques contenus dans la bouillie de maïs alors qu'il partageait un repas avec sa famille et ses amis. Neuf d'entre eux sont également décédés. En cause, une contamination par des pesticides organophosphorés, qu'Inza utilisait en grande quantité pour éviter une trop forte chute de ses rendements.

Pesticides : quels risques pour la santé ?

00:03:10 à 00:06:15

Mais l'incident du village de Minoré n'est pas isolé. Au Laboratoire National de Santé Publique, la professeure Aïssata Diakité analyse les résultats obtenus par les enquêtes sur place.

Ces pesticides sont proches du gaz sarin, ils provoquent le blocage de l'information neuronale, ce qui peut entraîner la mort. Les agriculteurs de Côte d'Ivoire y sont très exposés. Selon elle, les pathologies émergentes sont les leucémies, les lymphomes et la baisse de fertilité. Or, faute de moyens, les recherches sont concentrées sur le VIH, le paludisme et la tuberculose.

Des conditions d'utilisation dangereuses

00:06:15 à 00:09:55

Louis Armstrong, maraîcher à Brimbo utilise du « K-Optimal », on le voit en répandre dans son champ sans réelle protection. D'après lui, la combinaison est trop couteuse, il se protège les mains et les pieds. Il dit avoir mal à la tête et des démangeaisons après l'épandage, il conclut : « on se détruit pour pouvoir nourrir les autres ». Lors d'une formation à l'utilisation de pesticides, les agriculteurs se plaignent de la déconnexion entre eux et les organes institutionnelles de régulation, entre la théorie et la pratique.

Le commerce des pesticides en Côte d'Ivoire

00:09:55 à 00:16:42

Ardjouma Dembélé, professeur à l'Institut de sécurité alimentaire fait le tour des magasins vendant les produits phytosanitaires. On y trouve notamment du Tricel, pesticide à base d'une substance neurotoxique non autorisée en Côte d'Ivoire, ainsi que de la Coxytrine qui présente les mêmes risques mais est autorisée par l'Etat.

Sensibiliser les agriculteurs, une solution viable ?

00:16:42 à 00:19:55

Un responsable de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) prône la nécessité de l'utilisation des pesticides afin de garantir des revenus décents pour l'ensemble de la population. A Abengourou, Maurice Amadogo, cacaoculteur, s'inquiète : s'il veut envoyer ses enfants à l'université, il doit maintenir des rendements élevés. Seule solution ? L'utilisation de produits dont il dit ne pas connaître la composition. Selon lui, dans son village de 30 000 habitants, « dont 80 % d'agriculteurs », il n'y qu'un encadrant de l'ANADER.

Conclusion : un autre chemin est possible

00 :19 :55 à 00:24:00

A Azaguié, Eliane N'Guessan fait partie d'une coopérative de femmes transformatrices de cacao bio. Les produits qu'elles utilisent ne sont pas traités chimiquement. Axel Emmanuel

Gbaou, chocolatier, soutient qu'un accompagnement adapté éviterait aux agriculteurs le coût du passage au bio et permettrait de s'extraire de la dépendance des cours du cacao.

PROTAGONISTES

- Issaka Diakité – frère d'un agriculteur décédé suite à une intoxication aux pesticides
- Aïssata Diakité – professeure en pharmacie au Laboratoire National de Santé Publique
- Louis Armstrong – maraicher
- Ardjouma Dembélé – professeur à l'institut de sécurité alimentaire
- Maurice Amadogo – cacaoculteur
- Eliane ? N'Guessan – formatrice de cacao
- Axel Emmanuel Gbaou – chocolatier

POUR ALLER PLUS LOIN

Côte d'Ivoire : le secteur agricole et l'utilisation de pesticides:

Pilier central de l'économie de la Côte d'Ivoire, le secteur agricole représente plus de 25 % du PIB, et emploie plus de la moitié de la population active du pays. Premier producteur mondial de fèves de cacao et de noix de cajou, la Côte d'Ivoire se positionne comme un acteur incontournable de ces filières¹. Les autres cultures principales dans le pays incluent : l'huile de palme (5ème producteur mondial et 2ème producteur africain), le caoutchouc naturel (7ème producteur mondial et 1er producteur africain), et enfin le coton (4ème producteur africain)².

L'utilisation des pesticides en Côte d'Ivoire est très répandue. Appliqués sur toutes les cultures, les pesticides les plus nocifs vendus aux petits producteurs sont souvent fabriqués en Europe, en Inde et en Chine. Pourtant, les mêmes substances, considérés comme toxiques pour la santé humaine, l'environnement et la biodiversité sont interdites sur le marché européen.

De façon générale, l'usage des pesticides en Afrique de l'Ouest est justifié par la nécessité de sécuriser les rendements. Cet argument est en tout cas utilisé par les industriels, qui vont jusqu'à développer des unités de conseil dans les villages ou via les coopératives pour promouvoir le recours aux pesticides. Ce modèle se révèle pourtant fragile, car il est menacé par la résistance des insectes et des ravageurs, par les bouleversements climatiques qui pèsent sur l'agriculture ouest-africaine, mais aussi par son coût pour les paysannes et paysans, souvent contraint.e.s de s'endetter pour y accéder³.

Pesticides : commercialisation et politiques

Les pesticides chimiques (insecticides, fongicides, herbicides) font partie des quatre piliers de l'industrialisation de l'agriculture, aux côtés des engrais chimiques, des semences hybrides ou OGM et des engins de mécanisation. S'ils ont joué un rôle dans l'augmentation des rendements des principales cultures agricoles en éloignant parasites, maladies et insectes ou plantes considérées comme « nuisibles », ils sont largement remis en question aujourd'hui⁴.

¹ <https://www.cirad.fr/dans-le-monde/nos-directions-regionales/afrique-de-l-ouest-foret-et-savane-humide/pays/cote-d-ivoire#:~:text=Le%20secteur%20agricole%20demeure%20un%20pilier%20de%20l'%C3%A9conomie&text=S%20a%20population%20est%20estim%C3%A9e%20%C3%A0,%20C5%20M%20d'%C3%A9trangers.>

² <https://agriculture.gouv.fr/cote-divoire-contexte-agricole-et-relations-internationales>

³ <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2023/06/Version-finale-publi.pdf>

⁴ <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2023/06/Version-finale-publi.pdf>

Les problèmes générés par ces produits ont conduit à l'interdiction totale d'un certain nombre d'entre eux et poussé l'UE à s'engager à réduire leur utilisation de 50 % d'ici 2030. Néanmoins, sous l'influence des lobbies agro-industriels et de certains syndicats agricoles, les pesticides interdits dans l'UE en raison de leur toxicité avérée sur la santé humaine et l'environnement, continuent d'être exportés vers les pays du Sud et notamment vers l'Afrique de l'Ouest. En effet, les protocoles auxquels les entreprises européennes sont soumises pour démontrer la non-dangerosité de leurs produits ne permettent pas toujours de déterminer la réelle toxicité de ces derniers et ne prennent pas en compte les mélanges de substances (« effet cocktail »). Par ailleurs, la législation européenne n'empêche pas la production et l'exportation de produits interdits sur le territoire européen vers des pays non-membres. En 2018, plus de 81 000 tonnes de pesticides contenant des substances interdites par l'UE ont ainsi été vendues depuis le sol européen hors de l'espace communautaire. Parmi les 85 pays destinataires, les trois quarts sont des pays en développement et huit se situent en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal, Togo). Près de 7 500 tonnes de pesticides, contenant 25 substances dangereuses interdites dans l'UE, auraient été ainsi exportées vers l'Afrique⁵.

Enfin, il semble que le marché des pesticides soit en pleine croissance avec des changements rapides dans la structure et les performances des chaînes d'approvisionnement de pesticides. On observe une apparition importante de marques génériques et de négociants non agréés, des niveaux élevés de fraudes et une grande variabilité de la qualité des pesticides. Dans tous les modèles réglementaires émergeant à travers l'Afrique - que ce soit au niveau national ou régional - les faiblesses du suivi et de l'application après l'enregistrement signifient que les risques pour la santé humaine et l'environnement ne sont pratiquement pas surveillés⁶.

Les risques sanitaires liées à l'utilisation des pesticides :

Les risques liés à l'utilisation des pesticides sont considérables pour l'environnement, la biodiversité ainsi que pour la santé humaine. D'autant plus à cause d'une surutilisation des pesticides dans l'objectif d'augmenter les rendements pour compenser le faible prix du cacao sur le marché mondial⁷.

Outre les impacts négatifs sur la faune, la flore, la fertilité des sols et la qualité de l'eau, les pesticides peuvent entraîner des problèmes graves pour la santé humaine. Les pesticides peuvent induire des maladies chez les paysan.nes et les travailleur.ses agricoles qui les utilisent (irritations de la peau et des muqueuses, troubles hépato-digestifs ou respiratoires, maladie d'Alzheimer, leucémie, cancers du sein, de la vessie, de la prostate ou des testicules...), voire chez les riverains et les riveraines des exploitations agricoles recourant à ces produits (maladie de Parkinson, troubles du spectre autistique). Ces produits ont également des effets sanitaires via l'alimentation : certains sont aujourd'hui reconnus comme des perturbateurs endocriniens ou ont des impacts sur le microbiote intestinal. La reconnaissance de ces maladies se heurte cependant à la pression exercée par les lobbies de l'agrochimie. De façon générale, l'évaluation des dangers et la réduction des risques des pesticides sont encore insuffisantes : les effets cocktail (mélanges de plusieurs substances), par exemple, ne sont pas évalués en Europe⁸.

Les fabricants de pesticides investissent de plus en plus dans les pays du Sud, dont les réglementations moins strictes favorisent l'implantation de sites de production. Or, les

⁵ <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2023/06/Version-finale-publi.pdf>

⁶ <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2023/06/Version-finale-publi.pdf>

⁷ <https://ccfd-terresolidaire.org/le-scandale-des-7206/>

⁸ <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2023/06/Version-finale-publi.pdf>

agriculteur.ices de ces pays sont particulièrement exposé.es aux risques d’empoisonnement : le recours aux pesticides est la cause chaque année, en moyenne, de 740 000 cas d’intoxication dans 141 pays. L’Afrique de l’Ouest, dont 65 % des habitants et des habitantes travaillent dans l’agriculture, est fortement concernée par ces problèmes sanitaires, d’autant que la grande majorité des agriculteurs et des agricultrices de la région épandent les pesticides sans aucun équipement de protection et n’ont pas accès à une information sur les risques que présentent ces produits pour la santé et l’environnement⁹.

POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Profil d’intervenants potentiels

Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux Nord et Sud.

- Associations de défense des victimes de pesticides (ex : Générations Futures ou Phyto-victimes)
- Lycées agricoles ou établissements d’enseignement supérieur agricole pour voir ce qu’ils y apprennent sur ce sujet
- Ingénieur agronome
- Paysans utilisant ou non les pesticides
- Universitaires travaillant sur les pesticides dans l’agriculture
- Responsables politiques qui travaillent sur la question

Questions pour entrer dans le débat

- Savez-vous situer la Côte d’Ivoire ? Connaissez-vous son agriculture ?
- Quelle est la responsabilité des différents acteurs dans l’utilisation des pesticides dans la culture de cacao notamment.
- Quels sont les obstacles qui rendent difficile le développement des activités agricoles durables ?
- L’agriculture paysanne peut-elle nourrir le monde ? Ce modèle vous semble-t-il durable d’un point de vue environnemental, social et économique ?

Lien avec les interdépendances Nord/Sud

- Quelles sont les conséquences de nos exportations et de nos importations dans les pays du Sud ?
- Peut-on rapprocher la situation des paysans du Sud à celle des paysans du Nord ? Qu’est ce qui explique les éventuelles différences ?
- Quel est le rôle des politiques publiques en Europe et dans les pays africains quant à l’utilisation et à la circulation des pesticides interdits en Europe ?
- Comment peut-on inciter les producteurs à tendre vers moins de pesticides ? Quel peut être le rôle à jouer pour le gouvernement ? Et l’UE ?

⁹ <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2023/06/Version-finale-publi.pdf>

- Avons-nous une responsabilité en tant que pays du Nord sur la pollution subie au Sud ?
- Comment limiter nos impacts sur les pays du Sud ?

Idées d'animation avant/après la projection

Retrouvez tous les outils pédagogiques sur alimenterre.org.

- [Jeu de la pelote](#)
- Quelle est la place des produits importés dans votre journée ? D'où viennent ces aliments ? Comment le prix rémunère les producteurs ? (à coupler avec une dégustation de produits locaux et produits exotiques équitables)
- Suivre le parcours d'un produit (café, chocolat, palme,...)
- Créer un [Kahoot](#) avec quelques questions sur la rémunération des producteurs, l'origine des aliments et le commerce équitable
- Débat mouvant
- [Q-sort](#)
- Jeu [Pas en avant version sécurité et souveraineté alimentaires](#)
- [Kit pédagogique : dis c'est quoi l'agriculture bio ?](#) (public scolaire)

Ecueils à éviter

- Tomber dans la culpabilisation ou la dénonciation (en restant au niveau individuel du problème)
- Penser qu'il est simple de sortir de l'utilisation des pesticides
- Entrer dans une vision binaire du « consommer local » et dénoncer unilatéralement les importations et les exportations

Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous invitons à consulter les fiches thématiques :

- [Fiche - pesticides](#)

La face cachée de notre alimentation est celle de l'utilisation de millions de tonnes de pesticides à l'échelle mondiale. La France est le 2ème plus gros consommateur européen avec 75 300 tonnes annuelles. Certes, les intrants chimiques ont, en partie, permis d'augmenter la production agricole mais pas d'éradiquer la faim dans le monde. La dépendance aux intrants chimiques dangereux est une solution à court terme qui porte atteinte au droit à une alimentation suffisante et de qualité, ainsi qu'à la santé des générations actuelles et futures et à leur environnement. Quelles alternatives face à l'utilisation intensive de pesticides ?

- [Fiche - agroécologie](#)

Le terme d'agroécologie est de plus en plus utilisé pour désigner la production agricole durable. Certains agriculteurs développent des solutions pour sortir du modèle conventionnel et vivre de leur métier. Même si ces agriculteurs alternatifs sont en minorité au sein du paysage agricole, ils contribuent à un renouvellement sans précédent du débat d'idées. La transition passera par un retour à l'agronomie, qui a intensivement étudié les

interactions des agro-écosystèmes en s'ouvrant à l'écologie et à la biologie depuis le début des années 2000 et par des politiques publiques qui prennent en compte la déclaration des droits des paysans et des paysannes et autres travailleurs ruraux.

BIBLIOGRAPHIE

Sur les pesticides :

- Rapport « *Afrique de l'Ouest- Union Européenne : faire germer une coopération et des échanges agricoles équitables et durables* », SOL- Alternatives Agroécologiques et Solidaires. <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2023/06/Version-finale-publi.pdf>
- Guide « *L'agroécologie pour sortir des pesticides* », Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, 2021
<https://www.avsf.org/fr/posts/2518/full/guide-l-agroecologie-pour-sortir-des-pesticides>
- Première évaluation sur l'usage territorialisé des pesticides en France métropolitaine
https://solagro.org/images/imagesCK/files/domaines-intervention/agroecologie/2022/Pre_sentation_des_re_sultats_-_Carte_sur_l_usage_des_pesticides.pdf
- « *Phyto-victimes : une révolution dans le monde agricole ?*, Transrural Initiatives, 2014
<https://www.alimenterre.org/phyto-victimes-une-revolution-dans-le-monde-agricole>
- « *Pesticides, la santé publique en jeu* » Transrural Initiatives, 2014
<https://www.alimenterre.org/pesticides-sante-publique-en-jeu>
- La semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) organisée par l'association Générations Futures : <https://www.semaine-sans-pesticides.fr/>
- Le rapport « *Pesticides et commerce toxique* », Humundi (SOS Faim), décembre 2022 <https://www.humundi.org/pesticides-et-commerce-toxique/>

Sur l'agroécologie :

- Plateforme d'échanges pour la mise en pratique de l'agroécologie. URL : <https://osezagroecologie.org/pratiques-agroecologiques>
- Le Grain (2014). *Agroécologie en Afrique de l'Ouest et du Centre : réalités et perspectives*.
- Revue Grain de sel n° 63-66 — juillet 2013–juin 2014.
http://www.interreseaux.org/IMG/pdf/gds63_complet.pdf
- Laurent Levard, Frédéric Apollin (2013) « Répondre aux défis du xxi^e siècle avec l'agroécologie : pourquoi et comment ? » Paris Coordination Sud. 62 p. URL : <http://www.gret.org/wp-content/uploads/Rapport-Agroecologie-2e-%C3%A9dition.pdf>
- AGRISUD (2010). « *L'agroécologie en pratiques* », GUIDE édition, 188 p. URL: http://www.agrisud.org/wp-content/uploads/2013/05/Guide_Francais.pdf

Sur les alternatives :

- CFSI (2023). « *Au Ghana et en Côte d'Ivoire, les cacaoculteurs dans la tourmente* ». URL : <https://www.alimenterre.org/node/23370>

- Youenn Gourlay (2022) « L'Ivoirien Axel Emmanuel Gbaou, fabricant du « Meilleur chocolat du monde », Le Monde, URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/04/18/l-ivoirien-axel-emmanuel-gbaou-fabricant-du-meilleur-chocolat-du-monde_6122649_3212.html



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

17 rue de Châteaudun.....Tél.: 33 (0) 1 44 83 88 50.....
F-75009 Paris

@: info@cfsi.asso.fr.....
www.cfsi.asso.fr

